

## Séance du 9 Décembre 2003

L'an deux mil trois le neuf Décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, Cinquième Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louisette LE ROUX, M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M. Tanguy MORVAN, M. Jacques TILLY,

Absents : Mme Martine JAOUEN, Quatrième Adjoint, M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN, M. Michel LE ROY

Procurations : Mme Martine JAOUEN à M. Pierre MENEZ, M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à M. Pierre LE DILAVREC, M. Michel LE ROY à M. Daniel FUSTEC

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 Décembre 2003

Date de Publication : 10 Décembre 2003

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

<b>Objet</b> : Service de réanimation du Centre hospitalier de MORLAIX : Motion
---

Le Maire donne lecture du courrier reçu du syndicat C.F.D.T du centre hospitalier de MORLAIX évoquant la menace de voir disparaître le service de réanimation du centre hospitalier de MORLAIX;

Le Conseil Municipal de Guerlesquin, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- refuse l'idée d'une réduction de l'offre de soins sur le secteur de MORLAIX,
- insiste sur la nécessité du maintien à MORLAIX du service de réanimation polyvalente, reconnu et agréé par les autorités et instances sanitaires.